



L'Administration communale de Dinant recrute avec constitution d'une réserve de recrutement

Un accueillant extra-scolaire (H/F/X)-CDI – mi-temps



Nous vous offrons :

- ◊ Un travail varié, qui a du sens, au service des citoyens
- ◊ Des chèques-repas (7,15€)
- ◊ Assurance hospitalisation
- ◊ Prise en compte de l'ancienneté (totalité secteur public/15 ans secteur privé si utile à la fonction)
- ◊ Un pécule de vacances
- ◊ 2d pilier de pension
- ◊ Une allocation de fin d'année
- ◊ Le régime de congé secteur public

Salaire :

Une simulation peut être sollicitée : service.rh@dinant.be

Missions

- Accueillir et encadrer les enfants durant les temps de midi (de 12h à 13h45) et l'accueil du soir (de 15h30 à 17h30) au sein d'une école.
- Être en mesure d'assurer les remplacements dans les différentes écoles communales (7h30 à 8h15, de 12h à 13h45 et de 15h30 à 17h30)
- Animer les enfants, lors des journées pédagogiques
- Veiller au respect du règlement d'ordre intérieur.
- Préparer des animations thématiques
- Être un relais entre l'école et les parents
- Faire preuve de déontologie
- Réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi dans toute situation imprévue, conflictuelle ou autre
- Veiller à collaborer avec ses collègues et à contribuer au maintien d'un environnement agréable (collaboration)

Liste de missions non exhaustives

Examens

Épreuve pratique (connaissances professionnelles)

Épreuve orale (motivations du candidat et comparaison de son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction)

Pour pouvoir être déclarés lauréats, les candidats doivent obtenir 50% minimum à chaque épreuve et 60% à l'issue de l'ensemble des épreuves.

Conditions d'accès à l'emploi

Générales :

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Être de conduite irréprochable et jouir des droits civils et politiques ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Posséder un extrait de casier judiciaire selon le modèle visé à l'article 595, al.2 du code d'instruction criminelle, daté de moins de 3 mois à compter du 26/07/2024.
- Être porteur du permis de conduire B
- Être dans les conditions « APE » au moment de l'entrée en fonction (inscrit comme demandeur d'emploi inoccupé un jour)

Particulières : dans le cas d'un diplôme étranger, il y a lieu de joindre l'équivalence de diplôme.

- **Soit** Disposer d'un diplôme de puériculteur/trice ou « d'auxiliaire d'enfance », titre équivalent dans le cadre de la formation de promotion sociale.
- **Soit** disposer du CESS et d'une formation de base (100 heures) dans le cadre de l'accueil des enfants

Modalités de recrutement

N'hésitez pas à envoyer votre candidature à la Ville de Dinant à l'attention de la Direction générale, par **courrier recommandé** à l'adresse Rue Grande n° 112 5500 DINANT ou **par mail** à l'adresse service.rh@dinant.be pour **le 26/07/2024** au plus tard, avec les références « Recrutement AES » Les documents suivants doivent obligatoirement être annexés à la candidature :

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Curriculum vitae détaillé permettant d'attester de l'expérience requise ;
- ✓ Copie du diplôme requis et/ou attestation de formation de base dans le cadre de l'accueil des enfants (voir conditions particulières d'accès à l'emploi)
- ✓ Extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois à dater du 26/07/2024 ;
- ✓ Copie du permis de conduire de catégorie B

A défaut de tous ces documents, les candidatures seront déclarées irrecevables.

Informations complémentaires:

Madame Céline CORNEILLIE, Service des ressources humaines

Tél. : 082/40.48.22 Mail : service.rh@dinant.be

Pour toute information complémentaire concernant les missions inhérentes à la fonction :

Madame Sabrina SPANNAGEL

Tel : 082/404.853. Mail : service.jeunesse@dinant.be